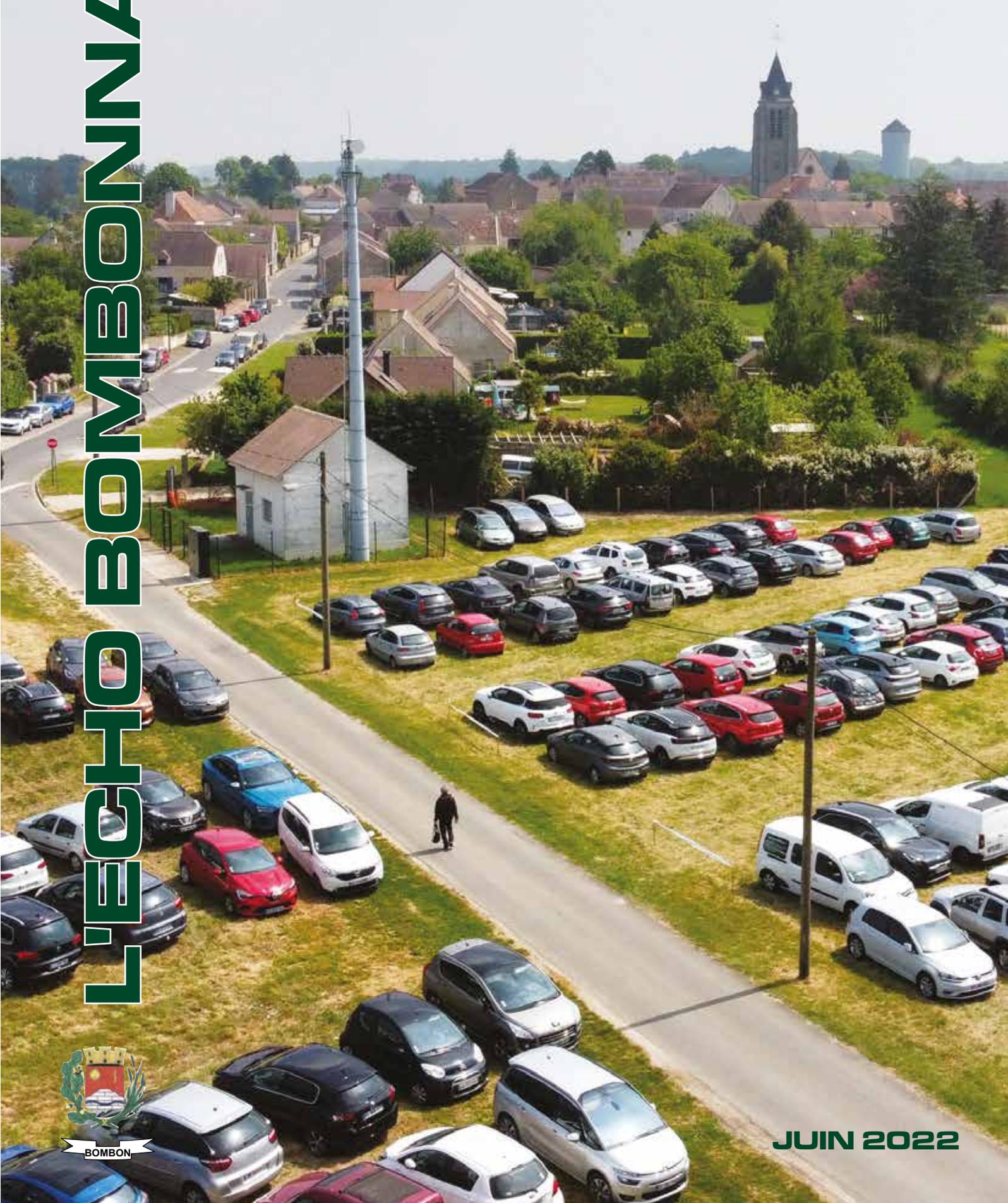


# L'ÉCHO BOMBONNAIS

## La vie reprend à Bombon



BOMBON

JUIN 2022

## NAISSANCE :

Simao, Arnault, Fernando SOARES né le 02/06/2022

## MARIAGE :

Céline GUILLEMIN et Ludovic LAGUIONIE mariés le 03/02/2022

Fabienne PATOUILLAT et Patrick TANCRAVY mariés le 05/03/2022

Alexandre CHAVANNE et Cristina BUGA mariés le 09/04/2022

## DECES :

Liliane, Léonie VANWEERTS décédée le 28/01/2022

Danièle, Marie COUDERC décédée le 19/04/2022

Serge, Michel, Maurice FAVROT décédé le 23/04/2022

Philippe GALINOU décédé le 04/05/2022

Martial, Théophile HOUE décédé le 04/06/2022

Monique, Marie, Madeleine DEIBER décédée le 05/06/2022



## BULLETIN MUNICIPAL

### D'INFORMATIONS

### DE LA COMMUNE DE BOMBON

#### Directeur de la publication :

Joëlle SALAZAR

#### Responsable de la communication :

Nicolas DEIBER

#### Comité de rédaction :

MM. Tony BARJONNET, Jacques CHIRON,

Alain GAUTHIER, Bernard VIDAL et

Mme Céline BERLINGER

**Maquette** : Conchita PAREDES

**Impression** : mairie de Bombon

<b>Le mot de Madame la Maire</b> .....	3
<b>L'accueil de loisirs</b> .....	5
<b>Vie communale</b> .....	6
Budget communal 2022 .....	6
Tour de France femmes .....	10
L'ADAPEI .....	12
Pollution lumineuse.....	12
Restauration d'un vitrail .....	13
Rappel horaires.....	13
Randonnée des 3 châteaux .....	14
Olympicorama.....	15
<b>Les projets communaux</b> .....	16
La réfection du lavoir.....	16
Les équipements sportifs .....	17
Le futur local technique .....	18
La fibre optique .....	19
Modification de la circulation.....	20
Modification des accotements.....	21
<b>Infos pratique</b> .....	21
CCAS.....	23
L'ambrosie .....	25
Annuaire des entreprises, artisans et commerçants .....	26
<b>Vie associative</b> .....	27
Foyer Rural .....	27
Amitiés bombonnaises.....	27
<b>Numéros et contacts utiles</b> .....	28
Agenda.....	28

Chères Bombonnaises, chers Bombonnais,

Ce nouvel écho que vous avez entre vos mains vous a peut-être surpris dans sa présentation. Vous l'avez trouvé sans doute moins agréable, je dirais plus « rustique ». Nous avons renoncé à notre imprimeur habituel- qu'il soit ici remercié pour l'excellence de son travail- pour imprimer nous-mêmes cet écho sur notre propre photocopieur. Alors c'est vrai il est moins beau mais il est aussi moins onéreux et vous savez que nous sommes toujours à la recherche d'économies pour notre commune.

Il n'en reste pas moins que les rédacteurs sont les mêmes et je ne doute pas que vous trouverez toujours autant d'intérêt à lire nos articles... Même si certains ne sont pas toujours plaisants.

Nous vivons tous une situation difficile, notre pouvoir d'achat est lourdement pénalisé par des augmentations multiples qui sont, pour beaucoup, difficiles à gérer. C'est la raison pour laquelle au moment de voter le budget et de façon unanime, les conseillers municipaux ont décidé de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition. Cette décision s'imposait plus encore compte tenu de la flambée du prix de l'eau.

En effet, vous devez savoir que le prix de l'eau va augmenter de façon très sensible jusqu'en 2025. Notre station d'épuration (STEP) n'est plus aux normes. Notre Communauté de Communes, la CCBRC, dispose de la compétence eau et assainissement, c'est donc à elle que revient la construction de la nouvelle STEP. De ce fait, il faudra bien évidemment augmenter le prix de l'eau pour compenser cette construction. Nous essaierons de vous tenir au courant de manière plus précise dans les mois à venir.

Depuis que la Covid semble avoir baissé les armes, la vie, notre vie quotidienne, s'approche de plus en plus de la normale : on découvre notre visage, on se reconnaît, on se serre la main, on s'embrasse... Et cela fait du bien ! Mais restons cependant vigilants, rien n'est encore totalement gagné et la prudence reste de mise.

La vie communale s'écoule, pas toujours comme « un fleuve tranquille », mais nous continuons notre tâche pour vous offrir le village le plus agréable possible.

Dans cet écho, vous prendrez connaissance de l'état d'avancement de notre futur commerce remplaçant le Picardy. Nous avons tous hâte que l'activité de notre boulangerie se double de celle de l'épicerie, du restaurant, du bar/tabac. Les commerces dans un village comme le notre c'est un véritable renouveau, une vie sociale amplifiée.

Il faut aussi poursuivre ou entamer certains travaux de voirie, l'enfouissement des réseaux, le déploiement de la fibre optique : vous mesurerez dans cet écho l'état de ces actions.

Il faut poursuivre bien sûr la préservation de notre patrimoine que ce soit les vitraux de l'église ou que ce soit le lavoir : un point vous sera présenté à ce sujet.

Enfin il faut aussi penser à nos jeunes (et moins jeunes aussi!!!): l'installation de nouveaux équipements sportifs et la réfection d'un terrain de tennis apporteront un plus incontestable à l'existant.

Je voulais remercier le département, la région et l'État pour les subventions accordées pour ces différentes actions. Je vous rappelle le dynamisme de notre vie associative, les grandes festivités comme la Rando des 3 châteaux, le futur passage du Tour de France cycliste Femmes le 25 juillet

à Bombon...

La population augmente, le nombre de véhicules aussi. Or nous ne disposons pas vraiment de parking sur notre commune mis à part ceux de la mairie et de l'église, c'est la raison pour laquelle je souhaite que les propriétaires qui le peuvent rentrent leur véhicule chez eux, je sais qu'il existe beaucoup de Bombonnais(es) qui pourraient le faire, il suffit de s'en persuader et de prendre le temps ! Je vous remercie de cet effort que vous ne manquerez pas de faire.

Je vous rappelle que le conseil municipal est à nouveau public et que ceux qui veulent y assister sont les bienvenus.

Je termine en vous souhaitant une agréable lecture de ce nouvel écho, en vous souhaitant un bel été et en vous rappelant que la mairie vous accueille sans difficulté si vous avez besoin de rencontrer un membre de l'équipe municipale ou moi-même.

Joëlle Salazar



## L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants continuent leur voyage dans le temps.



Ils enchainent les aventures avec les hommes préhistoriques, la rencontre des romains,....



Avec l'aide du robot « MCBB » (du futur) actuellement, ils découvrent la période de la Révolution française. Mais par moment avec le beau temps ils profitent du présent en allant se balader ou jouer au parc.

Pour cet été, le programme va être chargé. En effet les enfants ont décidé de faire des bons dans le moyen âge (voir le programme).

Cependant, nous aurons la chance d'avoir le tour de France femmes qui passera à Bombon ; alors les enfants participeront à la décoration du trajet.

Nous vous attendons pour partager toutes ces aventures !



## Pour l'Accueil de Loisirs

### LE PACTAGE DES VOYAGEURS

- **Pour les plus jeunes :**

vêtements de rechange et doudou pour la sieste

- **Pour tous :**

Des chaussons,

Une bouteille ou gourde d'EAU

Des vêtements adaptés au temps

et aux activités.

Casquettes si soleil et crème solaire

Baskets si promenade ou sortie

Vêtements de rechange pour jeux d'eau

Nous vous rappelons que l'Accueil de Loisirs ne peut-être tenu pour responsable des vols ou dégradations des affaires personnelles de vos enfants



Vos enfants seront accueillis par :

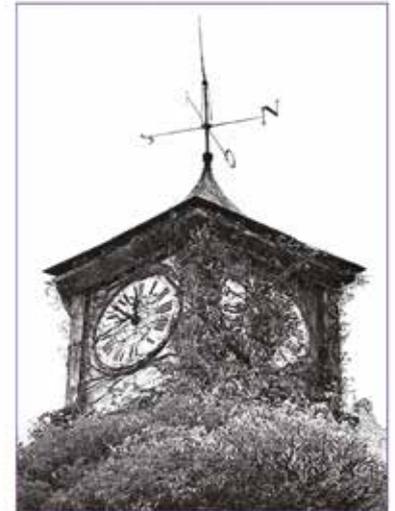
**JEUDY COUVRAND** Chloé : *Directrice*  
Emilie: *Animatrice référente*  
Alexandra : *Animatrice*

*L'ensemble de l'équipe  
vous attend pour des  
moments magiques*

Inscription en Mairie  
48 rue grande  
77 720 BOMBON  
Téléphone : 01.64.38.72.98  
Fax : 01.64.38.70.83

## ACCUEIL DE LOISIRS

Programme  
Juillet  
2022



S.I.R.P. Bombon/Bréau  
64 rue Grande  
**77 720 BOMBON**

Téléphone : 01.64.38.58.35

### « Les voyageurs du TEMPS »



#### VENDREDI 08 JUILLET

Découverte du thème /Décoration  
Petits jeux extérieurs ou en salle

#### LUNDI 11 JUILLET

Réalisation d'un bouclier  
Duel soft de chevaliers  
Réalisation de vitraux  
Jeux extérieurs

#### MARDI 12 JUILLET

##### SORTIE PROVINS

**Spectacle des chevaliers et rallye  
la légende du dragon et de la lézarde**

#### MERCREDI 13 JUILLET

Création d'un labyrinthe  
Jeux extérieurs  
Réalisation d'une histoire à raconter/dessiner

#### VENDREDI 15 JUILLET

Réalisation d'un chevalier « récup »  
Entraînement de chevaliers  
Création de bijoux perles

#### LUNDI 18 JUILLET

Création de coiffes  
Entraînement d'habileté  
Grand jeu : Gardien de la tour

#### MARDI 19 JUILLET

##### SORTIE JUMPING FOREST

##### Accrobranche

#### MERCREDI 20 JUILLET

Jeux du palet dans le palais  
Choix des châtelains

#### JEUDI 21 JUILLET

Journée  
**GAMES OF TRONE**

#### VENDREDI 22 JUILLET

Sauvons la princesse  
Attrapons le dragon  
Jeux de société



#### LUNDI 25 JUILLET

Retour dans le présent  
Journée Tour de France femmes

#### MARDI 26 JUILLET

##### SORTIE PROVINS

**Grange aux dîmes  
Spectacle aigles des remparts**

#### MERCREDI 27 JUILLET

Initiation à la calligraphie  
Réalisation d'une bourse en feutrine

#### JEUDI 28 JUILLET

Journée  
**CHASSE AU TRESOR**

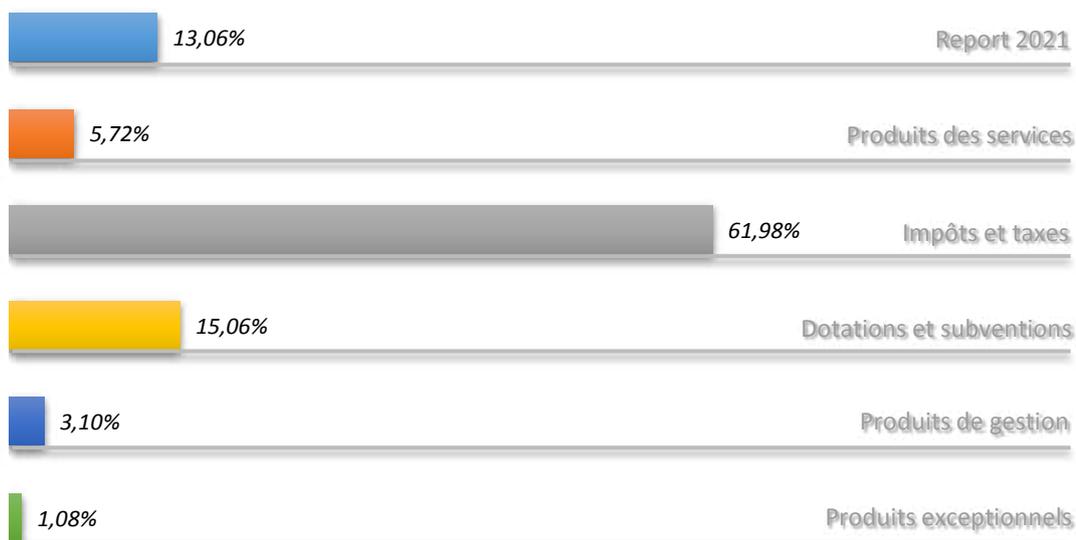
#### VENDREDI 29 JUILLET

Rangement du royaume  
Et des pôles d'entraînements  
Retour au présent définitif  
**FESTIVITE**  
Avec voyageurs et leurs invités

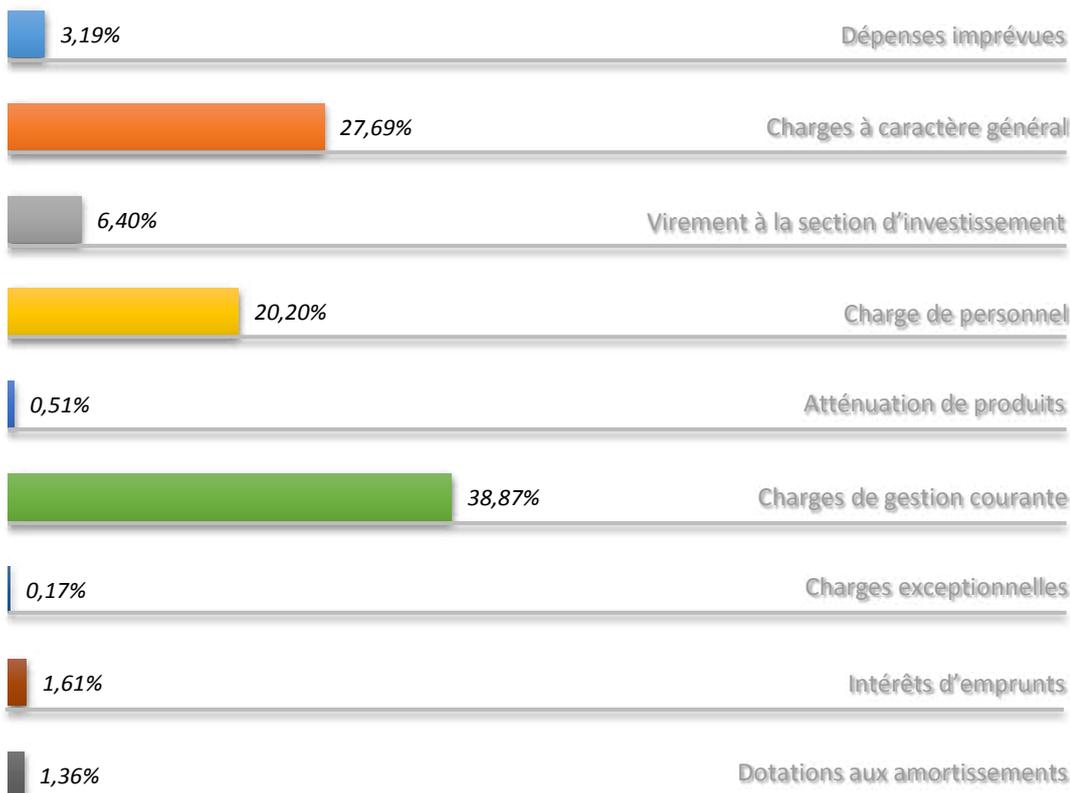
## BUDGET COMMUNAL 2022

La **section de fonctionnement** regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant, dont bien sûr les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général (la facture d'électricité de la mairie, par exemple), les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
SECTEUR	MONTANT	REPARTITION
<u>Report 2021</u>	134 671,37 €	13,06%
Report de la section de fonctionnement		
<u>Produits des services</u>	59 038,11 €	5,72%
Antennes téléphonie Bouygues, Orange et Free		
Remboursement prestations SIRP (regroupement pédagogique ) secrétariat et service technique		
<u>Impôts et taxes</u>	639 388,60 €	61,98%
Taxe foncière d'habitation		
<u>Dotations et subventions</u>	155 319,00 €	15,06%
Dotations diverses : national et rural		
FCTVA 2020		
Exonération taxe foncière et habitation		
Redevance des mines		
Rattachement CCBRC (communauté de communes)		
<u>Produits de gestion</u>	32 007,00 €	3,10%
Revenus des immeubles (loyers communaux)		
Régularisation emprunt		
<u>Produits exceptionnels</u>	11 130,00 €	1,08%
	<b>1 031 554,08 €</b>	

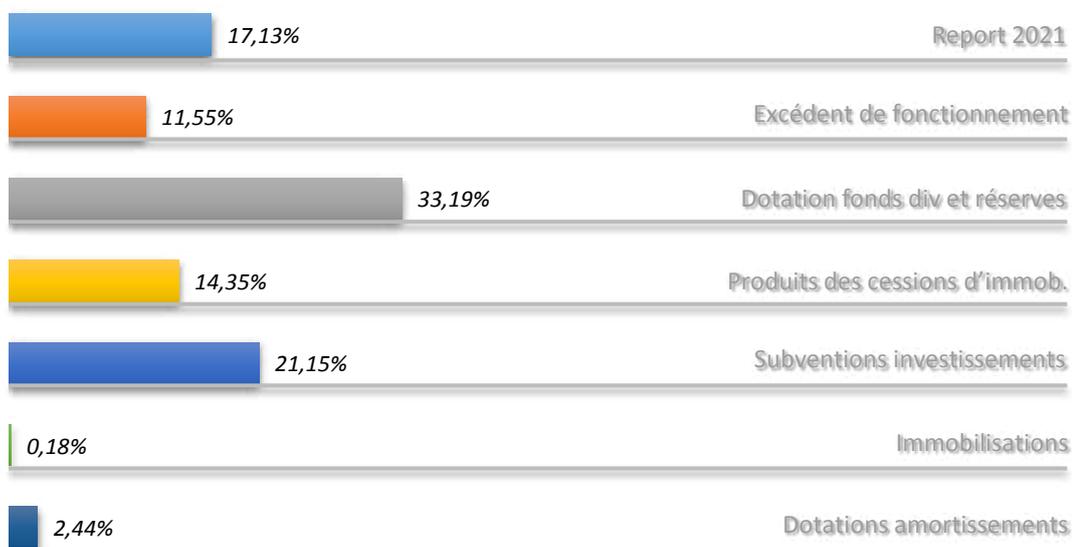


Dépenses Fonctionnement		
SECTEUR	MONTANT	REPARTITION
Dépenses imprévues	32 908,97 €	3,19%
Charges à caractère général	285 620,27 €	27,69%
Energies, entretien du matériel communal, matériel informatique		
Dépenses voirie et bâtiments communaux		
Bureaux de contrôle, visite périodique		
Virement à la section d'investissement	66 000,00 €	6,40%
Charge de personnel	208 332,00 €	20,20%
Personnel communal titulaires et stagiaires		
Atténuation de produits	5 295,00 €	0,51%
Trop perçu de la CCBRC (communauté de commune) pour la taxe professionnelle		
Charges de gestion courante	400 950,77 €	38,87%
Regroupement pédagogique : 285 844,27		
Collège de Mormant : 1 800,00		
SMIVOM (piscine de Grandpuits) : 44 025,00		
Foyer résidence de Mormant : 5 351,50		
CCAS (commission communal d'action sociale)		
Subventions aux associations communales		
Indemnités élus		
Charges exceptionnelles	1 800,00 €	0,17%
Aide à l'Ukraine		
Titres annulés		
Intérêts d'emprunts	16 657,07 €	1,61%
Dotations aux amortissements	13 990,00 €	1,36%
	<b>1 031 554,08 €</b>	

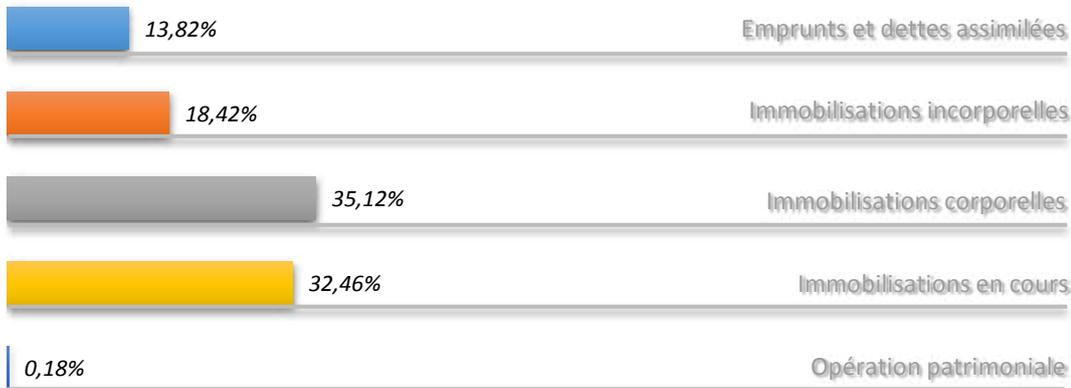


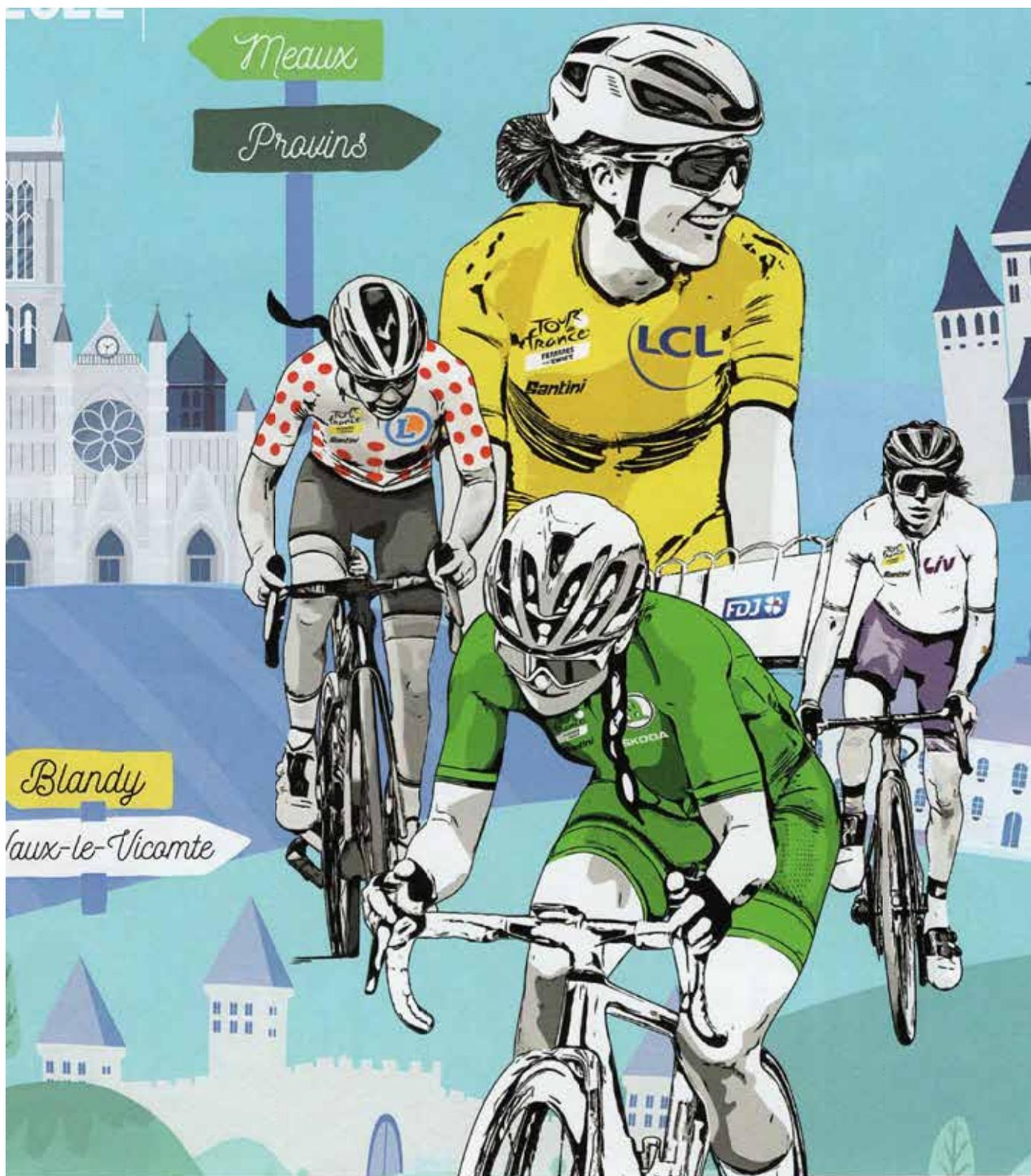
La **section d'investissement**, recense les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent notamment les dotations et subventions de l'État, ainsi qu'une capacité d'"autofinancement" lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.

Recettes Investissement		
SECTEUR	MONTANT	REPARTITION
<u>Report 2021</u>	97 830,91 €	17,13%
<u>Excédent de fonctionnement</u>	66 000,00 €	11,55%
<u>Dotation fonds div et réserves</u>	189 607,10 €	33,19%
FCTVA 2020		
Excédent de fonctionnement		
TA (taxe d'aménagement) liée à l'urbanisme		
<u>Produits des cessions d'immob.</u>	82 000,00 €	14,35%
Vente des terrains rue de St Méry		
<u>Subventions investissements</u>	120 827,58 €	21,15%
Subventions du département et du SDESM (syndicat des énergies de Seine et Marne)		
<u>Immobilisation</u>	1 032,00 €	0,18%
<u>Dotations amortissements</u>	13 940,00 €	2,44%
	<b>571 237,59 €</b>	



Dépenses Investissement		
SECTEUR	MONTANT	REPARTITION
<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	78 933,59 €	13,82%
Emprunts		
Dépôt et cautionnements		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	105 233,00 €	18,42%
Enfouissement, SDESM (syndicat des énergies de Seine et Marne) basse tension et communication électronique		
<b>Immobilisations corporelles</b>	200 599,00 €	35,12%
Achat terrain lavoir		
Aménagement du centre de service technique		
Achat d'un camion pour le service technique		
Sécurisation des entrées de village		
Travaux de voiries		
Enfouissement SDESM ( syndicat des énergies de Seine et Marne)		
Aménagement du terrain multi-sports		
Achat outillage service technique		
Achat d'illuminations		
<b>Immobilisations en cours</b>	185 440,00 €	32,46%
Remise en état d'un terrain de tennis		
Construction d'un local pour le service technique		
Réhabilitation du lavoir		
<b>Opération patrimoniale</b>	1 032,00 €	0,18%
	<b>571 237,59 €</b>	





## 135 KM DE MEAUX À PROVINS !

Retrouvez le parcours de cette seconde étape sur

[www.seine-et-marne.fr](http://www.seine-et-marne.fr)





## 132 COUREUSES (22 ÉQUIPES DE 6)

Diffusion de l'étape 100 % Seine-et-Marne en direct sur France 3



le 25 juillet de 14h15 à 16h45

## DES NOUVELLES DE L'ADAPEI

Vous l'avez tous vue : la KBAN à livres a été installée devant la mairie. Bientôt Alain et ses résidents reviendront pour fixer la deuxième boîte à livres au sein de l'aire de jeux. Dans celle boîte des ouvrages plus spécifiquement destinés aux enfants pourront être placés : livres pour la jeunesse, bandes dessinées...



L'autre travail que nous leur avons demandé concerne l'école. Nous avons acheté des piquets, tuteurs fraisés de différentes tailles et de différentes grosseurs. Les résidents les peindront de toutes les couleurs pour en faire des crayons qui seront placés sur la grille de l'école.

L'ADAPEI est venue aussi nous apporter un solide coup de main quand il s'est agi de l'aide apportée à l'Ukraine. En effet, les habitants de Bombon avaient apporté beaucoup et la salle polyvalente était chargée de sacs multiples. Oui ! Mais comment faire pour que tous ces sacs soient acheminés vers le pays en attente de cette aide ?

C'est le site de Montereau, l'Althéa, qui est intervenu : ils ont dû faire deux voyages vers l'aéroport de Villaroche avec leur camionnette. Danièle Buisson et Bernard Vidal ont aussi apporté leur aide pour charger les sacs.

Que tout le monde soit remercié pour ces actions : les Bombonnais(es) pour leur générosité et l'ADAPEI de Montereau pour leur aide !

La question du transport ne se posera plus maintenant puisque la commune s'est dotée d'un camion, celui de Gibert Hennion, qu'il a bien voulu nous vendre.



## POLLUTION LUMINEUSE AGIR LOCALEMENT POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Cette mesure présente plusieurs avantages.

Elle permet de réduire la pollution lumineuse qui est l'excès de lumière artificielle émise par les centres urbains. Il s'agit des lumières intérieures et extérieures des habitations et bâtiments, de la signalisation aérienne et maritime, ainsi que de l'éclairage public.

Votre municipalité a décidé d'agir contre la pollution lumineuse nocturne.

Depuis quelques mois vous avez constaté que l'éclairage public est coupé de minuit à 5 h du matin.

En effet, un éclairage public non maîtrisé a un impact sur la biodiversité et peut perturber des écosystèmes. Son extinction la nuit permet tout à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture énergétique.

Parmi les espèces victimes de la lumière nocturne, les insectes sont les plus visibles : à partir du printemps,

le moindre lampadaire est enveloppé d'une nuée de bestioles. Beaucoup meurent en se brûlant, ou parce qu'elles épuisent leurs forces à virevolter au lieu de se nourrir.

C'est pourquoi 42 luminaires « polluants » seront progressivement remplacés dans la commune :

- Les luminaires dépourvus de vasques de fermeture (lampe apparente sans protection) ou vasques non claires dégradées par le temps.
- Les luminaires émettant dans toutes les directions et dont le flux ne peut donc être dirigé avec précision sur la zone à éclairer type lanterne de style avec lampe suspendue.

Pour ces 42 luminaires, cela représente :

**77% d'Economie d'énergie**

**77% de CO2 en moins dans l'atmosphère**

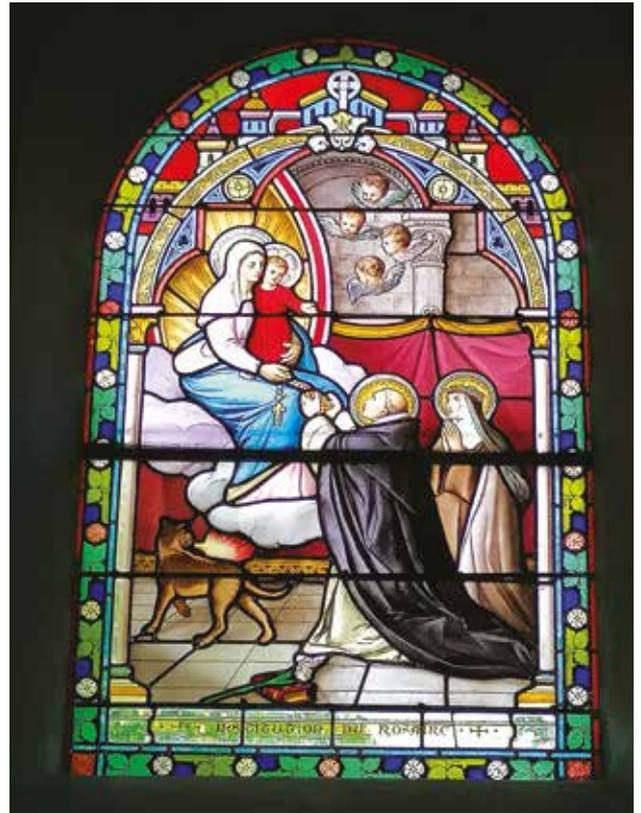
Et le retour sur investissement sera de 3 ans.

## RESTAURATION D'UN VITRAIL

Suite à une perturbation climatique accompagnée de vents violents, le premier vitrail de la nef à gauche de l'église de Bombon a été cassé dans sa partie haute.

Nous avons fait appel à l'entreprise « les vitraux de l'arbalette » qui a déposé le vitrail, l'a restauré complètement puis l'a reposé.

Dites ainsi, les choses paraissent simples alors que ce travail est constitué de multiples tâches extrêmement délicates, sur le site en premier lieu puis en atelier et enfin de nouveau sur site.



Les actions en atelier ont été les plus complexes et les plus longues.

Le coût total s'est élevé à 5467€ mais notre assurance a compensé en partie cette dépense.



## RAPPEL DES HORAIRES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers avec des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses etc.) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 7h à 20h

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## RANDONNÉE DES 3 CHÂTEAUX

Cette année pour la première fois, BOMBON a accueilli un départ de la rando des 3 châteaux avec un parcours de 22 kilomètres en boucle. Près de 3600 randonneurs s'étaient donnés rendez-vous au stade dès 8h00 du matin. Nous remercions le Conseil départemental pour son organisation parfaite. Trois parkings recevant plus de 800 voitures avaient été préparés par les agents de la D.D.E. Nous remercions également Monsieur BREUIL, notre agriculteur, de nous avoir permis de transformer sa jachère en parking. Les parents d'élèves de l'école "BOMBON-BREAU" étaient là aussi pour apporter le réconfort nécessaire avant le départ : café, chocolat, barres sucrées etc...étaient proposés aux marcheurs.

A 8 h 30 Mme la Maire a donné le départ sous un beau soleil. Les participants les plus rapides étaient de retour vers 12 h et les autres ont pris leur temps et à leur rythme ont admiré ce joli coin de la Brie que beaucoup de randonneurs ne connaissaient pas.



## OLYMPICORAMA, EPREUVE 7 - LE FLEURET, LE SABRE ET L'EPEE PEUT-ETRE AVEZ-VOUS ASSISTE A CE SPECTACLE ?

Ce spectacle a eu lieu à Bombon le 30 juin dernier. Pour vous encourager à venir aux autres représentations qui se feront tout près de Bombon, nous tenions à vous donner les informations nécessaires pour vous donner envie de revoir ou de découvrir **Frédéric Ferrer**.



**Frédéric Ferrer** avec la compagnie Vertical Détour, en résidence au Centre de Réadaptation de Coubert, présente une série de conférences théâtrales : OLYMPICORAMA.

Pour célébrer d'une façon artistique et joyeusement débridée les Jeux Olympiques, **Frédéric Ferrer** s'est lancé le défi de créer plusieurs épisodes d'ici à 2024, chacun consacré à une discipline sportive. S'appuyant sur ses recherches scientifiques sur le sujet et restant fidèle à son sens de l'absurde, il livre une série de conférences-spectacles ludiques et riches en anecdotes, chaque fois accompagné par un sportif professionnel local de la discipline en question (le grand témoin).

Voilà quelques critiques relevées dans les médias :

« Avec Frédéric Ferrer, homme de théâtre et savant fou, on ne sait jamais vraiment à quoi s'attendre. Une chose est sûre cependant : ses conférences-débats-spectacles drôlement engagés sont toujours jubilatoires. »

« Une entreprise tout à fait sérieuse et complètement absurde, portée à bras le corps par un passionné de la transmission ludique de la connaissance. Passionnant, amusant, et musclé ! »

Durée estimée de chaque épisode : 1 h 30 (performance théâtrale 45 mn + Rencontre-débat avec le grand témoin invité 45 mn).

Sur le site [www.levaisseaufabrique.fr](http://www.levaisseaufabrique.fr) vous aurez tous les renseignements sur ce que vous pourrez découvrir, sachez dès à présent que les dates et lieux sont ceux-ci :

1<sup>er</sup> juillet à St-Ouen, 4 juillet à Féricy, 5 juillet à Champeaux, 7 juillet à Mormant et 8 juillet à Coubert. C'est toujours à 20 h 30.

**Notez les dates et surtout venez nombreux!**

### ÉTÉ CULTUREL

#### TOURNÉE OLYMPICORAMA

Du 30 juin au 08 juillet 2022

De et avec Frédéric Ferrer - Compagnie Vertical Détour / Coubert (77)



Le Vaisseau sort de ses murs ! Frédéric Ferrer présente **Olympicorama**, une série de **conférences théâtrales** sur les Jeux Olympiques, dans six communes de Seine-et-Marne. Chaque soir, il explorera une discipline sportive le temps d'une conférence, suivie d'une rencontre avec des athlètes, professionnels ou amateurs.

- Des rendez-vous gratuits et ouverts à tou-te-s (réservation conseillée).
- Spectacle conseillé à partir de 11 ans.
- Durée : 1h de conférence + 45 minutes d'échange

Chaque représentation sera suivie d'un moment convivial imaginé avec chaque lieu d'accueil !

#### SIX ÉPREUVES SPORTIVES DANS SIX COMMUNES DE SEINE-ET-MARNE !



Calendrier de la tournée sur [www.levaisseaufabrique.fr](http://www.levaisseaufabrique.fr) !

La tournée est organisée en partenariat avec la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux.

## LA RÉFECTION DU LAVOIR

D'autres actions nous semblaient plus urgentes et pour cette raison, il n'était pas dans nos intentions de nous préoccuper du lavoir mais nous nous sommes aperçus que la toiture prenait l'eau et que la charpente était atteinte. Ou bien on abandonnait cette construction ou bien on tentait d'obtenir des subventions pour le réhabiliter. Nous avons choisi la seconde solution.



Pour ceux qui ne le sauraient pas, il s'agit d'un beau lavoir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une superficie d'environ 100m<sup>2</sup>.

Il est situé en bordure d'un chemin de randonnée et d'une parcelle de terre en jachère, délimitée par le ru.

L'objectif est double :

1° - réhabiliter ce lavoir ce qui signifie remanier la toiture,



refaire les enduits, placer des barreaux aux ouvertures, laisser des espaces pour les mésanges et les chauves-souris... et le remettre en eau. La source n'est pas loin et il semble possible de la retrouver.

2° - acheter la parcelle de 4000 m<sup>2</sup>, non exploitée par l'agriculteur, qui jouxte le lavoir, aménager cet espace en plantant des espèces végétales (à définir), en plaçant des bancs et des tables. L'ensemble constituera ainsi un espace de détente et de repos aussi bien pour les Bombonnais que pour les randonneurs à pied ou en VTT qui profiteront également d'un lavoir réhabilité.



Le réhabilitation du lavoir sera entièrement réalisée par une équipe de travailleurs en réinsertion professionnelle.

C'est le département qui nous aide sur cette action : le PDIPR: le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée et Initiative 77.

Les travaux ont commencé à la fin du mois de mai et se poursuivront jusqu'au mois d'octobre. La toiture doit être entièrement reprise : les tuiles seront nettoyées, conservées si elles sont encore utilisables.



En 2023, quand le toit sera hors d'eau et la charpente vérifiée, les ouvriers reprendront le travail sur les murs, et les ouvertures. Ce sont eux également qui construiront les bancs et tables pour le nouvel espace de détente à proximité du lavoir.

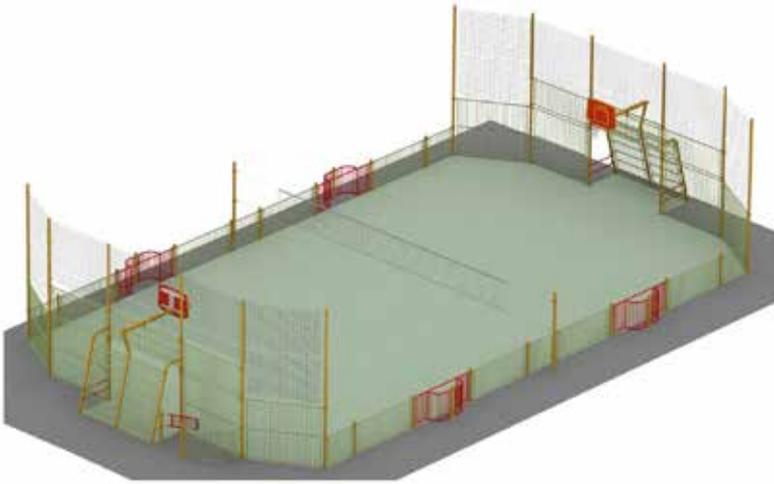
Cet ensemble réhabilité jouxtera la nouvelle station d'épuration beaucoup plus esthétique que celle existante. On vous parlera de cette STEP dans le prochain écho.

## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

A proximité du terrain de foot, la commune dispose de deux tennis et d'un plateau avec un terrain de basket. Nous avons décidé d'aller au-delà de ces installations pour permettre à nos jeunes et moins jeunes de pratiquer davantage d'activités sportives.

Nous conservons le tennis le moins abîmé et faisons refaire celui qui l'est le plus.

Sur le plateau sera installé un TMS terrain multisports, voilà l'allure qu'il aura :



Foot avec 4 buts brésiliens, hand, basket, volley voilà de quoi s'amuser !

Sur deux côtés du TMS seront disposés 7 agrès dont un double, quelques exemples :

Sachez que les couleurs sur le TMS et sur les agrès ne seront pas le jaune mais le rouge et le vert.

Pour ce projet, les subventions ont été demandées à la région. Notre dossier est revenu avec une subvention de 50 % sur le coût total HT, ce qui correspond à la subvention maximum à laquelle nous pouvons prétendre.

Les coûts HT sont les suivants :

- 8571 € pour le tennis
- 45338 € pour le TMS
- 10570 € pour les agrès

Il reste donc à la commune à payer 50 % de ce total.

Vous le mesurez, ce sont de gros investissements pour Bombon, c'est la raison pour laquelle chacun devra veiller à prendre soin de ces installations et à les protéger de toute dégradation.

**Les travaux commenceront au mois d'août.**

## JARDIN D'ENFANTS :

Un agrès a été retiré du jardin d'enfant en raison de sa vétusté, son utilisation devenait dangereuse.

Nous allons le remplacer pour un nouveau du même type. Un premier devis s'élève à plus de 17 000€ : ce coût s'explique par le fait qu'il faut changer l'agrès et son sol.

Nous attendons d'autres devis avant de nous engager dans l'achat définitif.

## POINT SUR LE FUTUR LOCAL TECHNIQUE

En 2021, la mairie a acheté un terrain à côté de la ferme de Forest, près du centre du village. Il a fallu déblayer tout ce que le précédent propriétaire avait entreposé : le sol était jonché de sacs de ciment éventrés, de tuiles, de planches, de pierres, de carcasses de voiture... il était impossible de fouler le terrain sans crainte, tant les déchets étaient importants. Le terrain était aussi amianté.

L'ensemble a donc dû être dépollué.

Les murs d'enceinte sont à reprendre totalement, le portail d'entrée également.

Sur ce terrain sera construit un hangar de 160 m<sup>2</sup> pour le matériel (tondeuse, épareuse, tonne à eau, remorque, tracteurs...). Sur cette superficie, une travée sera réservée aux agents et divisée en 2 : une partie leur servira d'atelier et une autre partie d'espace détente avec WC, douche et de quoi se faire à déjeuner ou réchauffer.

Les énergies : eau, électricité, téléphone... sont à faire venir.

Le terrain devra être stabilisé, des bacs (sable, sel, grave) seront aménagés ainsi qu'une fosse pour pouvoir nettoyer le matériel, les agents n'en disposent pas actuellement.

Aujourd'hui, le terrain est prêt, totalement nettoyé, une entreprise va reprendre très prochainement tous les murs et changer le portail.

Nous allons monter un dossier de financement, une DETR : la dotation d'équipement des territoires ruraux est un engagement financier de l'État en faveur des territoires ruraux.

En fonction de cette subvention, le local pourra prendre forme en 2023. Cette DETR ne peut être demandée qu'une fois par an.

Outre le fait d'offrir un local décent à nos agents, de protéger notre matériel, nous avons, par notre action, dépollué un terrain situé en centre bourg et notre projet n'a aucune emprise sur les terres agricoles ce qui est grandement demandé par l'État.



## "DES NOUVELLES DE NOS FUTURS COMMERCES"

Nous évoquions lors d'un précédent numéro, le retour des commerces à Bombon et des difficultés rencontrées par le futur gérant.

Depuis, beaucoup de choses ont avancé, mais il manque encore quelques démarches majeures à finaliser... Une des plus importantes étant la mise aux normes des accès pour laquelle les discussions sont en cours avec le département qui doit donner son accord pour modifier le trottoir.

Par ailleurs, les bâtiments de France doivent statuer sur la demande pour modifier la devanture du bâtiment afin de donner de la lumière et un aspect plus ouvert à ces nouveaux commerces.

L'équipe municipale reste aux côtés de Nicolas LAUNAY dans l'ensemble des démarches car, comme vous, nous tenons à voir s'ouvrir les portes de ce lieu de services et d'événements conviviaux le plus tôt possible.

Alors en attendant de connaître la date d'ouverture, nous pouvons déjà vous annoncer le futur nom retenu.

Pour réunir en une seule appellation, une épicerie, un café/tabac et un restaurant, un terme est idéal. Ce dont nous avons besoin... L'ESSENTIEL.

Passons du « Picardy » à « L'Essentiel de Bombon ».



## UN POINT SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

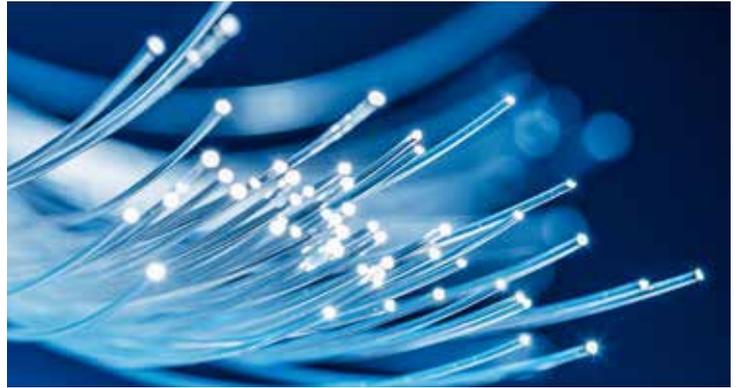
On vous tient régulièrement au courant de l'avancement sur le déploiement de la fibre optique. Alors où en sommes-nous actuellement ?

Le maillage nécessaire pour constituer le réseau de fibre optique a été réalisé à plus de 90% sur Bombon et sur Bréau. C'est une bonne nouvelle.

Ce maillage a été raccordé à l'armoire technique créé sur notre commune, qui sert de point d'entrée pour les deux villages.

On pourrait du coup penser que c'est presque terminé, mais en fait pas complètement.

Il reste à brancher ce point d'entrée avec la source pour alimenter notre réseau fibre à Internet.



Pour être plus précis, il s'agit de raccorder le réseau de la fibre déjà actif en sortie de Blandy les Tours jusqu'à Bombon et ensuite de faire le raccordement jusqu'à Rouvray, puis Mormant.

Un retard a été pris à ce niveau, à cause de la complexité pour déterminer le bon tracé (notamment sur le domaine public et privé), la nécessité de faire des démarches pour le valider à tous les niveaux et d'avoir toutes les autorisations.

Mais nul doute que cela n'est qu'une question de temps avant que ce travail soit achevé.

Il faudra alors encore patienter quelques mois, le temps que l'ARCEP accorde la commercialisation sur les 2 communes et que les opérateurs préparent leurs offres.

Et enfin nous pourrons bénéficier des avantages de la fibre optique.

Il y a donc encore un peu de travail, mais ça avance.



## MODIFICATIONS DE LA CIRCULATION

### 1° - zone 30 dans toutes les rues à BOMBON

Quand on est mandaté pour conduire les affaires d'une commune, il faut faire des choix.

Le choix de la sécurité est partagé par tous les membres du Conseil Municipal. Ainsi la décision que nous avons prise de placer la départementale 57 et toutes les voies de la commune en zone 30 est motivée par des constats journaliers de l'incivilité des usagers de la route.

Il y a quelque temps, après un grave accident survenu à l'entrée de Bombon sur la rue de Saint-Méry, la population s'est manifestée pour que nous nous engagions dans une politique de sécurisation du village.

Suite à cet évènement, alors que notre commune est loin d'être riche, nous avons prélevé des sommes importantes sur notre budget pour sécuriser les entrées du village ainsi que certaines rues de Bombon : coussins berlinois, réduction de chaussée, îlots, etc, ont été installés partout où les dangers apparaissaient comme les plus importants. Et ce parfois face au mécontentement d'automobilistes ....

Or aujourd'hui, il semble que ces actions ne sont pas suffisantes. Les habitants continuent de se plaindre que la vitesse de certains automobilistes reste trop élevée. Nous l'avons constaté et même vu, certains conducteurs pour éviter le coussin berlinois rue de Bréau, emprunter carrément le trottoir!

Pour nous, il est évident que cette mesure limitant la vitesse à 30km/h ne portera ses fruits que si la gendarmerie intervient régulièrement pour verbaliser ceux qui ne se plient pas à la règle.

### 2° - Mise en place d'un sens interdit

Chacun le reconnaîtra, l'arrivée sur le village par la VC1 est dangereuse : le véhicule entrant dans Bombon risque une collision avec celui quittant le village en empruntant la rue de la bonde.

Nous avons choisi la solution suivante : un sens interdit sera placé sur la rue de la bonde au niveau de la rue de la fontaine. Un marquage au sol permettra de mettre en valeur le sens unique nouvellement créé.

Les véhicules venant de la la rue de la fontaine continueront tout droit jusqu'au STOP de la rue de forest. En tournant à gauche, ils rejoindront ainsi la vc1 pour quitter Bombon.

Avec le plan, le descriptif est plus facile à lire.



## MODIFICATION DES ACCOTEMENTS



AVANT

En sortant du village, la rue de Provins, à partir de la rue de l'église, présentait un accotement particulièrement en mauvais état. Par temps de pluie, la boue rendait cet accotement difficilement praticable.

Nous avons décidé d'y remédier et avons fait intervenir la société Eiffage pour ce faire.



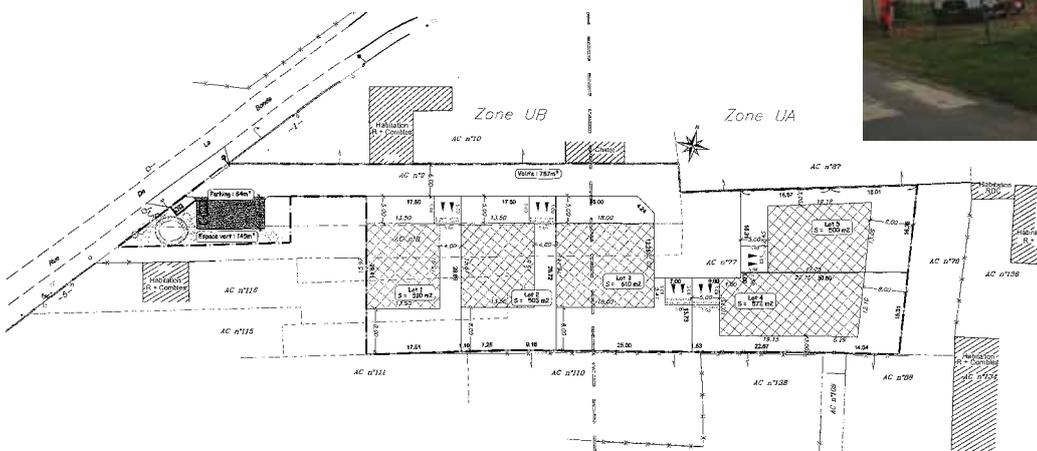
APRES

## INFOS PRATIQUES

### TRAVAUX

De nombreux habitants se posent des questions au sujet des travaux menés rue de la bonde.

Ces actions ne sont pas le fait de la mairie, il s'agit d'une entreprise TERRE'INVEST qui démarre un programme de constructions. Cinq maisons sont prévues sur cet espace.



**Légende de l'opération :**

66	Borne OGE existante
—	Cadastre
—	Périmètre faisant l'objet du permis d'aménager Superficie = 3711 m <sup>2</sup>
14,00	Cotation du périmètre du permis d'aménager Présomption d'appartenance des clôtures
—	Limite provisoire
14,79	Cotation de la division
—	Limite de zones du PLU
—	Position indicative des écots aux toits
▨	Zone d'implantation de la construction principale et du garage

# FERMETURE POUR TRAVAUX

Les déchetteries situées à :  
**Mormant**  
**Bray sur seine**

seront fermées à partir du :  
**lundi 28 mars 2022**

**Vous avez la possibilité de vous rendre dans toutes les autres déchetteries du SMETOM-GEEODE.**



**Smetom**Geeode



# Le CCAS de Bombon

## Centre Communal d'Action Sociale



Le CCAS de Bombon se mobilise, afin de recenser les personnes les plus exposées aux conséquences sanitaires d'une éventuelle vague de chaleur (canicule).

Afin de recueillir un certain nombre d'éléments, toutes les personnes souhaitant figurer sur ce registre devront se faire recenser auprès du CCAS par :



01 64 38 72 98



mairie.bombon@wanadoo.fr



<https://mairie-bombon.com/contact/>



En se déplaçant au secrétariat de la mairie

### Les membres du CCAS de Bombon



Catherine AUDOIN



Coryne GALINO



Sylvie LOCQUENEUX



Joëlle SALAZAR



Nicolas DEIBER



Michel LEDROIT



Liliane MARQUANT



Sylvie VIDAL



## N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

### Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

## Pendant les fortes chaleurs

### Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



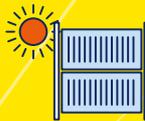
BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

# Détruisez l'ambroisie avant qu'elle ne soit en fleurs

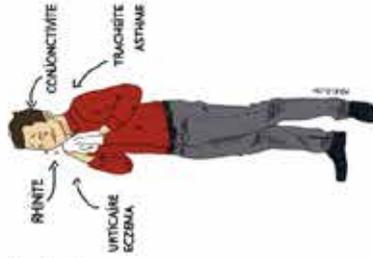
## POURQUOI ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

## Une nuisance pour la santé

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme



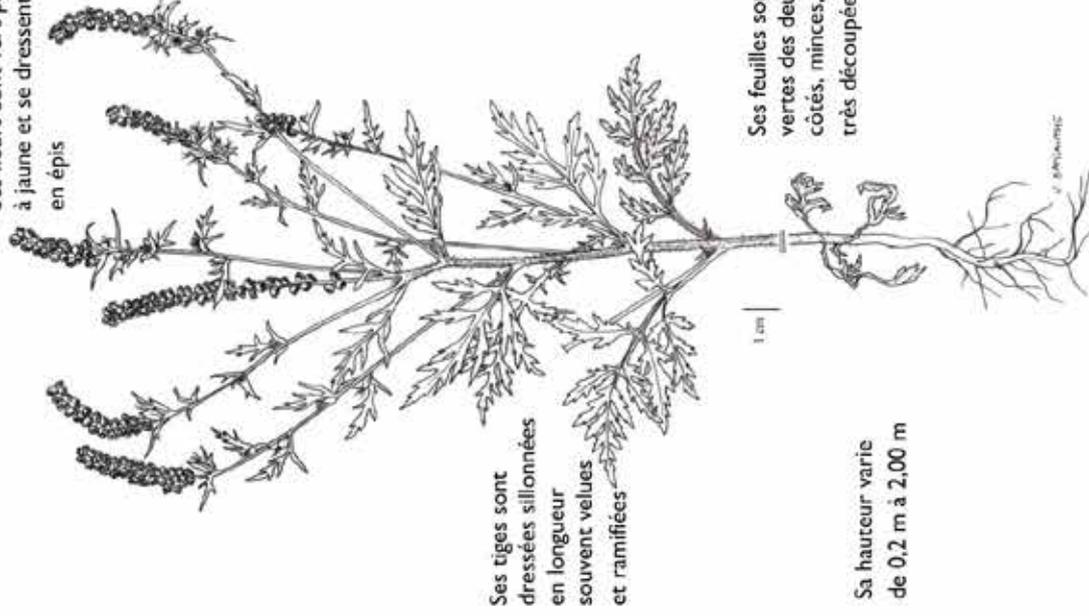
## Une menace pour l'agriculture

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage



Ses fleurs sont vert pâle à jaune et se dressent en épis



Ses tiges sont dressées sillonnées en longueur souvent velues et ramifiées

Ses feuilles sont vertes des deux côtés, minces, très découpées

Sa hauteur varie de 0,2 m à 2,00 m

**Ambroisie à feuilles d'armoise**  
*Ambrosia artemisiifolia* L.

**Sachez la reconnaître**

## RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES



**Stade plantule**

AVRIL-MAI



**Stade végétatif**

JUIN-JUILLET



**Stade floraison**

AOÛT-OCTOBRE

## ANNUAIRE DES ENTREPRISES, ARTISANS ET COMMERÇANTS

Vous trouverez sur cette page, un annuaire des entreprises, artisans, commerçants présents sur le village.

Cet annuaire n'est pas exhaustif, les entreprises qui n'y sont pas et qui souhaitent y apparaître dans les prochaines éditions, peuvent en faire la demande auprès de la mairie.

### INFIRMIÈRE LIBÉRALE :

#### SYLVIE LENFANT

01 64 38 71 26 - 06 84 84 84 77 - [sylvie.lenfant@hotmail.fr](mailto:sylvie.lenfant@hotmail.fr)

### TAXI :

#### TAXI VICTOR

<https://www.chauffeur-victor77.fr/> - 06 63 40 88 09 - [contact@taxivictor77.fr](mailto:contact@taxivictor77.fr)

### COUPELLERIE, TRAVAIL DU CUIR :

#### COUCEL CORVUS

Facebook : [coutel corvus](https://www.facebook.com/coutelcorvus) - 06 69 42 88 38 - [coutelcorvus@gmail.com](mailto:coutelcorvus@gmail.com)

### ARTISTES/DESIGNERS :

#### PROJET CUMULUS

<https://www.projetcumulus.fr/> - 06 82 29 97 67 - [contact@projetcumulus.com](mailto:contact@projetcumulus.com)

### OBJETS PERSONNALISÉS POUR PETITS ET GRANDS :

#### LOULOU ET CHOUPINETTE

<https://www.loulouetchoupinette.com/> - [contact@loulouetchoupinette.com](mailto:contact@loulouetchoupinette.com)

### PLOMBERIE :

#### ACG PLOMBERIE

06 89 96 04 79 - [acg.plomberie@gmail.com](mailto:acg.plomberie@gmail.com)

#### PLOMBERIE SOLUTION

67, rue Grande 77720 Bombon

06 49 58 98 43 - [plomberie.solution@orange.fr](mailto:plomberie.solution@orange.fr)

<http://www.plomberie-solution.fr>

### BOULANGERIE

#### AU BOM... BON PAIN

49 rue Grande, 77720 Bombon - 01 60 66 37 91 - [au-bom-bon-pain@orange.fr](mailto:au-bom-bon-pain@orange.fr) - Facebook : Au Bom Bon Pain

Horaires : du lundi au samedi : 7 h 30 - 13 h et 16 h - 19 h 30 - Le dimanche : 8 h - 13 h - Fermeture le mercredi

## FOYER RURAL

### Sortie plantes

#### Les après-midis découverte

Cet après-midi-là, le fond de l'air était doux et propice pour une balade lente et instructive.

En compagnie de quelques personnes de l'association APRINA (Association Pour la Promotion des Richesses Naturelles) de Mormant, nous étions une quinzaine de curieux à prendre le chemin du lavoir pour y découvrir les plantes comestibles ou non de nos chemins.

Nous n'avons pas avancé très vite, car sous nos pieds et sur les bas-côtés du chemin, des petites fleurs, des tiges et de grandes feuilles ont attiré notre attention. Certains d'en nous avaient quelques connaissances en botanique et nous ont aidé dans nos recherches.

Jacinthes des bois, dame-d'onze-heures, tansie commune, lamier blanc (ortie blanche) laiteron maraîcher, bugle rampant, cornouiller sanguin, clématite des haies, géranium découpé, molène bouillon blanc, cerfeuil penché et bien sûr plein de boutons d'or (de la famille des renoncules) pour jouer à qui aime le beurre.



Il nous aurait fallu quelques heures de plus pour explorer cette flore qui nous est à la fois familière et méconnue.

Un rendez-vous à l'automne avec d'autres chemins et d'autres plantes sera le bienvenu.



Nous avons effectué une autre randonnée, cette fois-ci dans les pâtures et bois des Bergeries à Chartrettes. Le

temps n'était pas au beau fixe et c'est avec capes de pluie pour les uns et parapluie pour les autres que nous avons pu marcher durant 7 bons kilomètres dans les sous-bois entre Chartrettes et Livry-sur-Seine.



Nous avons fait une rencontre surprenante, celle d'un très jeune faon apeuré par les aboiements d'un chien. Nous espérons que la maman a pu récupérer rapidement son petit.

### Assemblée Générale du

#### Foyer Rural

Notre assemblée Générale a eu lieu vendredi 20 mai. Notre CA avait préparé cet événement pour que tous ceux qui le souhaitaient, adhérents ou non, se sentent accueillis.

Nous remercions Madame la maire pour sa présence à notre AG et ses encouragements pour notre association.

Autour de tables joliment décorées de nappes de couleurs et grignotage à portée de mains, nous avons proposé à notre public de nous dire ce que représentait le Foyer Rural à l'aide d'un jeu de photo-langage.

Ensuite, nous avons organisé des tables rondes autour de deux thèmes. Les participants ont pu s'exprimer et nous nous servions de leurs retours et propositions pour booster la dynamique de notre association.

Un temps a été consacré aux habituels votes du rapport moral et financier.

Et pour finir, c'est dans la convivialité avec de petits en-cas et de la boisson que cette AG a été close.

Les membres du CA n'ont pas élu leur bureau ; ce sera chose faite lors d'une prochaine réunion le 7 juin.

## CLUB DES AMITIÉS BOMBONNAISES



Un nouveau bureau a été élu il y a quelques mois et nous vous invitons à venir partager tous les Vendredis de 14h à 18h des moments conviviaux autour de tables de jeux soit de cartes (belote, tarot, rami...) soit de jeux de sociétés (Domino, rummikub, échecs...).

Un goûter est offert à tous les adhérents. (le prix de l'adhésion annuelle est de 20 €)

Différentes manifestations et /ou excursions sont prévues courant deuxième semestre 2022 et premier semestre 2023.

Le Président : **Paul LEMAIRE** - Tél : 06 13 91 32 35  
Email : amities.bombonnaises@gmail.com



Repas de l'association du 2 juin 2022 en présence de Madame la maire

Je remercie très sincèrement les Amitiés Bombonnaises de leur invitation à ce repas.

D'abord parce que ce déjeuner était délicieux...et plus sérieusement parce que j'ai eu grand plaisir à discuter avec de nombreux administrés présents ce jour là.. Ils m'ont appris beaucoup sur la façon dont ils occupaient leur temps quand ils étaient jeunes.

Je me suis dit que ce serait formidable que toutes ces mémoires soient transcrites dans un ouvrage, pour que la jeune génération et les moins jeunes apprennent de leurs anciens.

Si quelqu'un parmi les membres de l'association veut se lancer dans l'aventure, on suivra et on encouragera largement le projet!

Encore merci!

Joëlle Salazar

## MAIRIE :

48, rue Grande – Tél. : 01 64 38 72 98

E-mail : [mairie.Bombon@wanadoo.fr](mailto:mairie.Bombon@wanadoo.fr)

Site Web : <https://mairie-Bombon.com>

N'hésitez pas à consulter le site, à faire des commentaires, des suggestions, ou donner des idées d'amélioration).

Pour un rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter (possible le samedi également).

Le conseil municipal devient de nouveau public. Il n'y a plus de limitation aux nombres de personnes pouvant y assister.

Pour se faire vacciner contre le covid, toutes les personnes de plus de 70 ans ne parvenant pas à se connecter pour obtenir un rendez-vous peuvent contacter le secrétariat de la mairie.

**Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire lorsque vous vous rendez au secrétariat de la mairie.**

### LA MAIRIE CHANGE D'HORAIRE

Le secrétariat vous accueille les : lundi, jeudi et vendredi de 10 h 30 à 12 h  
Mardi de 17 h à 18 h 30 - Samedi de 9 h à 12 h

**à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,  
le secrétariat sera ouvert seulement les samedis pairs.**

## Horaires DÉCHETTERIE DE VERNEUIL L'ETANG

Rue Auguste Blanqui  
77493 Verneuil-l'étang.

### Horaires :

lundi : 14 h - 17 h

mardi, mercredi et vendredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

jeudi : Fermé

samedi : 8 h 30 - 17 h 20

dimanche : Fermé

Toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés, les dimanches et lundis de Pâques et Pentecôte compris.

## PAS DE MESSE À BOMBON PENDANT JUILLET ET AOUT

### AGENDA

**Lundi 25 juillet 2022 : passage du tour de France femmes**

**Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 : rentrée scolaire**

**Vendredi 23 septembre et samedi 24 septembre 2022 : Nettoyons la nature**

**Samedi 15 octobre 2022 : Fête Plan Paysage du Val d'Ancoeur dans tout le village**

**Vendredi 11 novembre 2022 : Commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18**

**Un flyer sera distribué avant chaque manifestation.**